

«MES 20 JOURS DE COMBAT... », un témoignage glaçant d'une internaute



Le Journal de

# NOTRE ÉPOQUE

Journal béninois d'investigation, d'analyse et de publicité  
Récépissé N° : 953/MISPCL/DC/DAI/SCC du 27 Mars 2007 (500fcfa)

www.notreepoque.bj

N° 148 du Mercredi 01 Juillet 2020



Message SBEE COVID-19

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL

P-3

# La FBF donne le coup de sifflet final



Passation de charge au Lions Club Cotonou Doyen

**Alain Balogoun** passe le maillet à **Sydol Agossou** P.2

COVID 19

**Entrepreneuriat agricole : La ferme Ibukun de Jean-Paul Ibikounlé forme les membres du forum ASDC** P.10

Allègement des impacts de la Covid-19 P.4

**Le processus d'accès aux subventions**

Lutte contre la criminalité faunique P.2

**7 pointes d'ivoires d'éléphants saisies à Parakou**

Roger Milla

« Je ne vois aucun joueur avec mes qualités actuellement » P.9



**LE KANVO**  
EN TOUTE

*Majesté*  
Nouvelle Collection

**LOLO**  
ANDOCHÉ  
PRÊT-À-PORTER

## TENDANCES ACTUELLES

### Ouvrez la présidentielle 2021

Je n'ai jamais accepté le statu quo. Je ne sais non plus me taire devant l'évidence. Et par-dessus tout, j'aime mon pays, même si je n'aime pas tout ce qui s'y passe. Je l'aime pour ce qu'il est. C'est donc ce qui me motive à l'ouvrir alors qu'il semble entendu que le silence soit de mise.

A vous tous

Peut-être que vous attendez que le Président Patrice Talon vous donne l'autorisation d'être Béninois. Moi, je me passerai volontiers de cette permission, je suis Béninois, je l'ai toujours été, et ce bien avant que la plupart des acteurs qui animent la vie politique ne songe à entrer dans le jeu. Pour moi être Béninois, c'est aussi pouvoir dire ce que je pense de mon pays. Depuis les législatives 2019, on roule dans une sorte de no man's land démocratique, hybride et bâtard qui fatalement a mis une partie du pays en dehors du processus démocratique. Du jamais-vu en 30 ans de pratique. Certains laudateurs, bien confus et pour justifier ce désastre systémique, arguent que c'est la rançon du développement. Ce qui me fait sourire, c'est qu'un bout de goudron à Kaboul ou à Washington reste un bout de goudron, et ne dépend en rien du système politique. Tout ça pour dire, que le développement ne dépend pas de la démocratie ou de la dictature, mais la démocratie est un instrument d'évaluation du niveau de développement.

A vous les boss

Aujourd'hui nous sommes à 8 mois de la prochaine présidentielle, il y a 5 ans, à cette époque, les états-majors s'échauffaient, les candidats s'approprièrent, les alliances se faisaient et se défaisaient et une certaine agitation animait le peuple, car proche était l'heure de la sanction. Oui, quand vous dirigez vos pères, mères, frères et sœurs, il arrive un moment où il faut rendre compte. Un moment où ils doivent vous évaluer, apprécier ce que vous valez. C'est si vital que même dans les régimes dictatoriaux où le pouvoir se transmet de père en fils, on les organise pour embellir le jeu. Une vraie élection reste un dialogue entre un peuple et ses dirigeants. Dans les démocraties, contrairement à tout autre système, c'est l'opportunité pour le peuple de sanctionner, d'approuver ou de rejeter la politique des responsables en place. Le vote démocratique est donc le pilier, la clé de voûte du système. C'est pour cela qu'il doit mettre aux prises toutes les tendances ressenties par le peuple. Il n'est donc pas question de l'enjoindre d'artifices et de se retrancher derrière des lois dites issues du parlement pour se donner bonne conscience. Ce faisant on renvoie forcément à la question de la légitimité dudit parlement qui les a votés et à sa représentativité. Un débat qui a déjà fait couler du sang et qu'il n'est pas opportun de rouvrir. Ce qui est souhaitable, c'est qu'après les parenthèses sanglantes de 2019 et frustrantes de 2020, on ouvre enfin les élections au Bénin. Que chaque citoyen se sentant en capacité de quérir les voix de ses compatriotes puissent concourir. Ce qui se joue va au-delà des intérêts individuels ou partisans, il s'agit de l'intérêt supérieur de la nation. Nous avons besoin de souffler, de faire une pause, de respirer et de continuer à croire en l'idéal qui nous rassemble autour du drapeau.

Mon grand boss, le boss des boss

Ouvrez les présidentielles 2021 pour que nous sachions qui veut prendre votre suite ou se frotter à vous. Le faire, c'est montrer votre capacité à ouvrir un dialogue avec ceux qui vous ont donné l'opportunité de les diriger il y a 5 ans. Le refuser, même en faisant valoir des arguments juridiques et constitutionnels, c'est leur dénier le droit de valider ou de désavouer votre gouvernance après qu'ils vous l'aient confiée. Souvenez-vous que dans l'alliance de la Rupture, il y avait des gens qui avaient demandé à leurs militants de se rallier à vous pour le second tour, en 2016. Près de 40% de votre électoral, si on retient que vous étiez arrivés autour de 24% au premier tour. Ces gens-là ont besoin de valider ou de rejeter ce choix, et pour ce faire, il faut que vous ouvriez la présidentielle. Permettez à vos alliés restés fidèles, de se désister ou de vous faire face, ou encore de consolider leur alliance. Je veux parler de ABT, de GGR, de Iréné Koupaki et autres, Peut-être que vous l'avez oublié, les 03 premiers cités jouent leurs dernières cartes (c'est leur dernière chance de briguer la magistrature suprême en 2021.). Leur silence devrait en dire long. Celui de leurs militants est beaucoup plus assourdissant et ne saurait s'accommoder de la politesse des leaders. Se reconnaissent-ils dans ces regroupements dans lesquels ils se retrouvent enfermés (UP-BR).

En tout cas, ces militants ont besoin de s'exprimer. Mais comment peuvent-ils s'exprimer hors du secret de l'isolement et montrer qu'ils vous préfèrent à leurs leaders, si vous ne leur offrez pas l'opportunité de faire ce choix. L'autre chose, il faut que vous sachiez que ni vous, ni ces leaders ne vous appartenez encore. Vous êtes la propriété du peuple. C'est-à-dire la foule de sympathisants et celle des détracteurs. C'est ainsi que de briguer et d'obtenir le suffrage du peuple. Vous êtes donc des instruments qui doivent être évalués pour continuer à vous flatter de votre légitimité. C'est ainsi que va le jeu démocratique, celui qui vous fonde.

Pourtant, il paraît que chez vous tout le monde vous craint. Tout le monde aurait peur, il se dit également, que vous broieriez le premier qui oserait lever le doigt avant que vous ne donniez le top de la candidature. A leur attention je dis qu'ils sont assez grands pour défendre leurs propres opinions, s'ils sont torturés, mais je sais que vous n'êtes pas un ogre. Pour nous autres qui pensons que vous allez nous offrir une belle mi-temps ou une belle fin de partie, selon que vous restiez ou quittiez, nous disons qu'il faut ouvrir l'élection afin de décrier l'atmosphère, parce qu'il y a trop de frustration dans l'air. Permettez qu'on se défoule un peu.

ERIC TCHIAKPE



Édité par GEEK BENIN

**Directeur de publication délégué**  
Prudence SEKODO  
95 692 885

**Conseillers éditoriaux**  
Elias BEHANZIN  
Léon KOBOUDE  
Luc Aimé DANSOU

**Directeur de la rédaction**  
Hervé Prudence HESSOU

**Rédacteur en chef**  
Jesdias LIKPETE

**Rédaction**  
Ambroise AMETOWONA

**Desk Sport**  
Gaël HESSOU  
Aubin Monge BANKOLE  
Rogerio APLOGAN

**Correspondant**  
Kanon NONDICHAO  
(Abomey)  
Aristide ABIDJO (Lomé)

**Service Commercial**  
Sidoine YEHOUESSI  
(95 814 065)

### Passation de charge au Lions Club Cotonou Doyen

## Alain Balogoun passe le maillet à Sydol Agossou (Quatre nouveaux membres agrandissent le club)

La présidence du Lions Club Cotonou Doyen a changé de main depuis le mercredi 24 juin dernier. En lieu et place de Alain Balogoun en fin de mandat, c'est Sydol Agossou qui hérite de la clochette et du maillet du club du premier Lions club du Bénin pour un nouveau mandat. Nouveau mandat qui s'ouvre également avec l'intronisation de cinq nouveaux membres.



C'est avec un large sourire que deux hommes qui se connaissent très bien pour avoir été intronisés le même jour au Lions Club Cotonou Doyen ont écrit de nouvelles pages dans la vie de leur club, mercredi 24 juin dernier. D'un côté, Alain Balogoun, président sortant et de l'autre, Sydol Agossou, président Elect du club, appelé à prendre désormais les rênes. La passation de charges qui annonce les couleurs du mandat du Lions Club Cotonou Doyen s'est déroulée dans une ambiance empreinte de solennité conformément au protocole du Lions Club international et en présence des officiels et membres du club. Mais avant, le président en fin de mandat, Alain Balogoun a présenté le bilan moral et financier de son équipe. Bilan fort ovationné parce que ponctué d'actions diverses et variées au profit de couches défavorisées, de personnes en détresse et/ou dans le besoin. Dans l'ensemble, même si tout n'aura pas été parfait, le président en fin de mandat et son équipe ne se sont guère écartés des obligations qui sont les leurs en tant que Lions. Ils sont demeurés fidèles à leur engagement et l'ont illustré à travers des actions qui feront tâche d'huile dans la vie du club et du lionisme. C'est tout à leur profit, reconnaîtront la plupart des intervenants à la soirée.

Certains intervenants, au-delà de l'appréciation du bilan moral et financier de l'équipe

vont aussi faire quelques suggestions en faveur de l'amélioration de la vie du club. Du président de zone Agapit Maforikan, en passant par le Lions Philippe Johnson, des préoccupations sont variées mais aussi toutes à perfectionner le fonctionnement du club doyen et le rendre plus dynamique que jamais. Désormais aux commandes du club, Sydol Agossou ambitionne un mandat rayonnant mais veut surtout compter sur la participation de tous les membres du club. Ses actions phares, dévoilées à travers une adresse solennelle en cette occasion laissent entrevoir pour les mois à venir, un Lions Club Cotonou Doyen à l'écoute et au service de tous.

Quatre nouveaux membres agrandissent le club

Le Lion Agapit Napoléon Maforikan en sa qualité de président de zone a eu l'honneur de présider avant cette passation de charge, l'intronisation de cinq nouveaux membres qui viennent agrandir l'effectif du club. De profils divers (journaliste, banquier, professeur d'université, gestionnaire), les nouveaux impétrants mus par le service, ont adhéré librement au club. La cérémonie a démarré par la minute de méditation et l'écoute de l'hymne Lions. Le serment synonyme de leur adhésion à la grande famille Lions a été reçu par Agapit Napoléon Maforikan en présence des officiels et membres du club. Les attributs et insignes Lions ont été remis aux quatre nouveaux membres en présence et avec la bénédiction de leurs parrains et marraine Eunice Loisel, Philippe Johnson et Magloire Dato. « Nous sommes particulièrement honorés d'avoir mérités la confiance de nos parrains qui nous ont donné l'occasion d'être accueillis, formés, puis, aujourd'hui, intronisés, en qualité de membres de la prestigieuse orga-

nisation qu'est le Lions Club International », dira Chantal Accrombessi, porte-parole des nouveaux Lions. Aussi, rappelle-t-elle aux officiels du Club, dans son adresse, qu'avant d'en arriver là, les impétrants ont durant cinq mois, pris part à plusieurs sessions de formation axées sur les thématiques comme Histoire et Organisation des Lions Clubs, la structure, le fonctionnement et le rôle des officiels du club, l'Effectif au sein du club Lions, les œuvres sociales et l'Éthique du Lions. « Ces formations ont été délivrées par des aînés, pétris d'expériences et d'engagement, dans une ambiance très chaleureuse, quasi festive », note-t-elle. Ce fut réellement l'occasion de connaître le lionisme et de nous familiariser avec ses idéaux, indique Chantal Accrombessi. « Au terme de ce processus, nous retenons surtout la sentence suivante : Personne ne t'oblige à être Lions, mais être Lions oblige », fait savoir la porte-parole. A cette sentence, sont associées des valeurs d'exemplarité dans tous ses milieux de vie, la générosité dans son don de soi, l'objectivité dans son jugement, la lucidité et l'efficacité dans le choix des actions à mener, révèle-t-elle dans son adresse. « Le défi que nous comptons relever à vos côtés, c'est simplement rendre plus visible le Lion Club en général et le Club Cotonou Doyen en particulier », conclura Chantal Accrombessi au terme de son mot. Lions, et fiers, ils le sont tous désormais, parés qu'ils étaient à l'occasion, mais surtout très engagés pour la cause du service.



### Lutte contre la criminalité faunique

## 7 pointes d'ivoires d'éléphants saisies à Parakou



La vigilance et le quadrillage de terrain dont font preuve les forces de sécurité publique ont encore payé. Sept (7) pointes d'ivoires d'éléphants pesant 19,25 kg ont été saisies et un présumé trafiquant arrêté le vendredi 26 juin 2020 à Parakou. L'arrestation a été faite avec une équipe mixte de la Police Républicaine de Parakou, renforcée par des éléments de l'Inspection Forestière du Borgou avec l'appui technique du Programme Appui à l'Application des lois sur la Faune et la Flore au Bénin (AALF-Bénin). Le présumé trafiquant, il faut le signaler a été pris en flagrant

délit de commercialisation des sept (7) pointes d'ivoires. L'éléphant étant une espèce intégralement protégée, la commercialisation, l'importation et l'exportation de son trophée sont interdites par l'article 154 de la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004 portant régime de la faune en République du Bénin et de son texte d'application. Nul n'a le droit de faire circuler des trophées ou des dépouilles de cet animal sauvage sans certificat d'origine. Malgré ces interdictions juridiques, ce présumé trafiquant a circulé avec ces ivoires et a voulu de les commercialiser. Au regard des infractions commises, il risque de lourdes peines dès que sa culpabilité sera prouvée. Il pourrait payer une amende de 100.000F à 800.000F Cfa et / ou un emprisonnement de 3 mois à 5 ans. Les complices pour ces infractions, dès qu'ils seront retrouvés sont punis comme les auteurs principaux et condamnés solidairement aux amendes, frais dommages-intérêts.

L'éléphant, de son nom scientifique *L'oxodonta Africana* est

catégorisée en annexe I. Une espèce intégralement protégée par la loi n°2002-16 du 18 octobre 2004. Comme d'autres espèces de sa catégorie, cet animal mérite l'attention de tous pour sa protection. Mais le constat est que de vils individus sont toujours à ses trousses à cause de ses défenses. Ces sept (7) pointes d'ivoires sont issus d'au moins quatre (4) éléphants abattus. Or, l'actuel gouvernement continue de mettre les moyens pour la protection du patrimoine faunique. Il urge que les autres acteurs, en l'occurrence la justice accompagne le gouvernement en accordant aucune clémence aux trafiquants afin de les conscientiser. Ainsi, ils peuvent servir d'exemple aux autres individus malintentionnés qui tapissent dans l'ombre.

C'est encore le moment d'inviter les autres acteurs de la lutte contre la criminalité faunique et AALF-Bénin du réseau EAGLE de resserrer leur rang pour soutenir davantage le gouvernement pour la sauvegarde des espèces menacées d'extinction.

An 1 de la 8ème législature sous Vlavonou

## UNE GOUVERNANCE FINANCIÈRE ORTHODOXE ET RATIONNELLE (La PRMP et la CCMP, deux innovations majeures qui crédibilisent la gouvernance VLAVONOU)



L'un des maillons forts de la gouvernance parlementaire sous le président Louis Gbèhounou Vlavonou reste les réformes courageuses opérées dans la gestion des finances de l'institution. En un an, la 8ème législature a opéré des réformes majeures visant à rendre transparente l'utilisation qui est faite des ressources de l'institution parlementaire. On peut citer en exemple la mise en place des organes de gestion et de contrôle des marchés publics conformément au code des marchés publics pour barrer la route à toute forme de corruption.

Aujourd'hui, la transparence, la libre concurrence d'égalité et d'appels à concurrence et le respect de l'orthodoxie en matière de passation des marchés publics sont de rigueur à l'Assemblée nationale. C'est une grande première ! En effet, l'objectif essentiel que s'est assignée la 8ème législature sous le leadership éclairé du président Louis Gbèhounou Vlavonou est de moderniser sans ménagement l'administration parlementaire dans tous ses compartiments. Un an après, il convient de marquer un arrêt pour jeter un regard synoptique sur les grandes réformes de cette mandature qui affiche de très bonnes performances.

Au niveau de la gouvernance financière, des avancées notables sont observées. Non seulement le président Louis Gbèhounou Vlavonou a rattrapé un retard en met-

tant sur pied des organes pour la gestion et le contrôle des marchés publics qui est considéré comme un nid de la corruption, mais aussi et surtout, a-t-il réussi à nettoyer les écuries d'Augias et mis le Parlement sur l'orbite de la bonne gouvernance financière.

Sous la 8ème législature, la Personne Responsable des marchés publics (PRMP) et la Cellule de contrôle des marchés publics (CCMP) sont mises en place et des personnes sont nommées à cet effet. Dorénavant au Parlement, on ne peut plus passer des marchés à vau-lau comme dans une épicerie même si le Parlement reste une institution dont l'autonomie financière et de gestion reste établie par la constitution. Ces brillantes réformes initiées ont fini de placer l'administration parlementaire dans le concert des institutions modernes. En effet, à en croire Fayoyi Dohaho, Personne Responsable des marchés publics au Parlement, la corruption est une pandémie économique qui ronge les pays, plombe et annihile leur développement. C'est pour cela que les organisations internationales, régionales, sous régionales et nationales ont pris chacune des dispositions pour contrer ce phénomène et ses effets. C'est alors que nous avons des normes spécifiques de l'OCBE, des directives de l'UEMOA, des lois et des réglementations des pays. Avec la 8ème législature, le réformateur

hors pair Louis Gbèhounou Vlavonou et les autres membres du bureau de l'Assemblée nationale ont apprécié la situation à sa juste mesure, prenant sur eux la responsabilité d'assainir le secteur. Même s'il est vrai que le Bénin a voté des lois dans le sens de la Lutte contre la corruption et la promotion de la bonne gouvernance, notamment la loi 2017-04 du 19 octobre 2017 portant code des marchés publics, beaucoup de choses restent encore à faire. L'application de cette loi n'était pas traduite dans les faits au niveau de l'administration parlementaire. Il fallait une volonté politique pour y arriver. Et le président Louis Gbèhounou Vlavonou a eu le mérite de faire passer sa main de réformateur à ce niveau.

En réalité, depuis l'arrivée du renouveau démocratique, le Parlement n'a jamais connu un organe de gestion des marchés publics. C'est donc avec la 8ème législature que ces organes de passation de marchés publics notamment la PRMP et la CCMP ont vu le jour. Et en commun des fonctionnaires parlementaires reconnaissent que depuis le 06 janvier 2020 où ces organes de gestion des marchés publics ont été créés, on observe un net changement car les principes de gestion des marchés publics sont rigoureusement appliqués.

Un regard sur la PRMP et La CCMP

Qu'est ce que s'est que la PRMP et la CCMP? La PRMP est une personne mandatée par l'autorité contractante pour conduire les procédures de passation des marchés depuis la désignation de l'attributeur jusqu'à l'approbation du marché définitif. Selon l'article 15 du code des marchés publics, la CCMP une cellule qui est constituée aux côtés de l'autorité contractante pour donner son avis de conformité sur l'ensemble des opérations de passation des marchés publics.

Hermann OBINTI

INFOS OFFICE DU BAC

Les candidats libres au Baccalauréat 2020 sont invités à se rendre tous les jours ouvrables jusqu'au vendredi 03 juillet 2020, dans les directions départementales des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle, des départements dans lesquels ils se sont inscrits, pour le retrait de leur convocation. Pour les candidats qui ont déposé leurs dossiers dans les départements de l'Atlantique et du Littoral, ils sont invités à retirer au Collège d'enseignement général (CEG) de Sainte Rita leur convocation avant les compositions des examens du BEPC. Les retardataires seront responsables des déconvenues qui en découleraient.

OFFICE DU BAC

## Editorial

### L'école de la pipe, de la drogue et des partouzes

Les Béninois ont été très choqués cette semaine avec les vidéos des élèves de certains collèges de Cotonou. Des vidéos obscènes réalisées dans les enceintes des collèges avec les apprenants en uniforme. Jeux sensuels et sexuels, drogue, cigarette : tout y apparaît. La démission des parents : l'une des premières causes de la dépravation des adolescents et jeunes. Les parents ne jouent plus leurs rôles d'éducateurs comme il faut parce que très occupés parfois pour chercher de quoi nourrir ces derniers. Les réseaux sociaux dévoilent aujourd'hui le vrai visage du monde. Le tableau est tellement sombre que l'on se demande parfois si la fin du monde n'est pas proche. Les viols, les agressions, la dépravation, la prostitution, la drogue, les sextape semblent être aujourd'hui le quotidien de la grande partie des jeunes et adolescents. Il y a quelques années beaucoup savaient qu'il existait chez certains adolescents et jeunes des comportements immoraux mais n'avaient pas l'occasion de le vivre. Aujourd'hui on le vit en direct via les réseaux sociaux, la plaie est plus profonde qu'elle ne paraît. La démission des parents, l'accès aux réseaux sociaux, les telenovelas, le laxisme des parents, les mauvaises fréquentations la pauvreté... Les ministres en charge de l'éducation ont pris leurs responsabilités, les collèges concernés ont tenu des conseils de discipline et ont infligé des sanctions mais tout cela n'effacera pas la honte des parents de ces élèves qui apparaissent dans les vidéos. C'est le début de la descente aux enfers de ces élèves. Après les punitions il faudrait penser à les faire suivre par les spécialistes pour leur éviter de sombrer.

HPH

## LE GEAI BLEU

La chronique de Kangny-Hessou Jean Damascène



### Du bon usage du nom, « Yabi » et du prénom, « Charles »

Les faits : L'Ong Bénin Diaspora Assistance fait une grogne suite à une enquête diligentée par elle-même dans la commune de Ouèssè dans une affaire qu'il convient d'appeler le « Satom-gasoilGate ». Le récit publié par le président de l'Ong, M. Médard Koudébi sur les réseaux sociaux indexe un individu sans autre précision du nom de « Yabi Charles ». L'information fait le tour du monde. Tous ceux qui s'appellent « Yabi Charles » au Bénin sont interpellés par coup de téléphone et messages divers par leurs amis, collègues et hiérarchies. La toile s'embrase. Les hommes de l'ère culturelle Nagot du Bénin qui portent le nom, « Yabi » et le prénom, « Charles » sont regardés d'un mauvais œil. Un week-end, celui du vendredi 08 mai au dimanche 10 mai 2020 était ce lui de toutes les indignations et de tous les soupçons. Le Président de l'Ong Diaspora a-t-il mesuré toutes les conséquences et désagréments qui consistent à jeter en pâture, un nom et prénom sans aucune autre forme de précision ? Il se pose alors un problème de rédaction des résultats d'enquêtes de grogne.

**Quand on tape : « Yabi Charles » dans le moteur de recherche « Google », cet identifiant renvoie à des personnalités diverses : Forestier, Universitaire, architecte, Médecin, élève etc...**

On peut bien comprendre que l'auteur du récit d'enquête de grogne ne soit ni un journaliste ni un agent assermenté aux règles de rédaction strictes. Sinon, la moindre des choses est de décrire l'intéressé par sa profession ou son âge. Quand on tape : « Yabi Charles » dans le moteur de recherche « Google », cet identifiant renvoie à des personnalités diverses : Forestier, Universitaire, architecte, Médecin, élève etc... C'est d'ailleurs pour éviter ces confusions et créer des torts inconsciemment à des honnêtes gens qu'il est recommandé de la prudence dans l'appellation sans ambages des noms des gens quand on n'a pas de précisions déterminantes pouvant conduire à cibler l'individu présumé receleur. Deux précautions valent mieux qu'une. A s'y méprendre, un travail sérieux comme celui réalisé par l'Ong de M. Médard Koudébi peut créer des maux parce que les mots choisis ou omis ont fait des ombrages. Ceci vaut bien une mise au point afin que la rédaction des rapports de grogne de l'Ong Diaspora soit tout simplement professionnelle. Notons qu'aux dernières nouvelles, l'Ong Diaspora s'est rattrapée avec un résumé de sa grogne par l'usage de l'expression, « Un certain Charles ». Dossou trop tard ! Le désagrément est déjà fait.

### Fulbert Acakpo, Sg Synapa au sujet du Management VLAVONOU, un an apres:

« Il est le premier Président de l'Assemblée nationale à ne pas se livrer à une chasse aux sorcières »

« Le Président Vlavonou est toujours à l'écoute des doléances du Personnel et cherche presque toujours à y trouver des pistes de solutions. Ce qui marque le volet administratif de sa gestion, c'est qu'il est le premier Président de l'Assemblée nationale à ne pas se livrer à la chasse aux sorcières. Bien au contraire, il a mis sur pied une commission pour lui faire des propositions en vue du redéploiement du personnel. L'homme

qu'il faut à la place qu'il faut. Aujourd'hui, grâce à son leadership, une équipe est en train d'élaborer le plan de formation du personnel. Ce qui augure d'un avenir professionnel radieux pour les agents administratifs du Parlement. Il a créé une cellule de passation des marchés publics ; ce qui était impensable il y a quelques années à l'Assemblée nationale. » (Tiré de l'Événement précis du mardi 30 juin 2020)

## Allègement des impacts de la Covid-19 Les conditions d'accès aux subventions du gouvernement dévoilées



Le gouvernement a tenu une rencontre d'information ce samedi 27 juin 2020, à la salle de conférence du Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, avec des responsables d'entreprises impactées par les mesures d'atténuation des effets économiques et sociaux de la pandémie du Coronavirus. En face des acteurs du secteur privé pour animer cette rencontre, une délégation composée du Directeur Général des Affaires Économiques du Ministère de l'Économie et des Finances, Monsieur Aristide MEDENOU, du Directeur Général des Politiques de Développement du Ministère du Plan et du Développement, Monsieur Cyriaque EDON, et du Directeur de la Programmation et de la Prospective du Ministère des Affaires Sociales et de la Microfinance, Monsieur Thierry ADOKO. Au cours des échanges, les membres de cette équipe interministérielle sont revenus sur les mesures sociales prises par le gouvernement afin de plus de précisions sur les conditions d'accès aux subventions. En ce qui

concerne les mesures économiques, Monsieur Aristide MEDENOU a précisé qu'elles sont, à la fois, de portée spécifique et de portée générale parce que toutes les entreprises n'ont pas été affectées de la même manière par la pandémie. Ainsi, la première mesure est relative à la prise en charge par l'État de 70% des salaires bruts du personnel des hôtels qui n'ont fait l'objet d'aucune réquisition dans le cadre de la mise en quarantaine, des restaurants, des agences de voyages et des entreprises de transport de personnes. Pour entrer en possession de leurs subventions, ces entreprises sont appelées à soumettre leur demande via un formulaire numérique déjà disponible sur le site du gouvernement et sur le site du Ministère de l'Économie et des Finances afin de communiquer les informations utiles au traitement de leurs requêtes. En ce qui concerne la prise en charge intégrale des factures d'électricité et d'eau, les hôtels non réquisitionnés par l'État, les restaurants et les agences de voyages, devront soumettre leurs demandes via le même formulaire

en ligne en fournissant les numéros de police de leurs compteurs d'eau et d'électricité. Il est important de souligner que les compteurs doivent porter les noms des entreprises en question. Pour la troisième mesure, celle relative aux agences de voyages dont l'État s'est engagé à prendre en charge intégralement et sur 03 mois, les loyers commerciaux, il leur est demandé de soumettre, via le formulaire numérique, leurs contrats de bail afin de disposer des informations fiables sur les loyers à payer pour que le traitement se fasse. L'administration est mobilisée pour que les dossiers et les demandes soient traités de façon diligente afin que les ressources soient mises à la disposition des entreprises d'ici 03 à 04 semaines au maximum. Concernant les mesures de portée générale, il a été rappelé aux entreprises que l'État a décidé de défiscaliser entièrement les dons effectués par les entreprises pour soutenir le gouvernement dans la gestion de la pandémie de la Covid-19, de dépenaliser les retards de paiement d'impôts, de dépôt de bilan... etc, d'exonérer tous impôts et taxes d'importation de tout équipement ou matériel utilisé dans la lutte contre la Covid-19 et de la TVM des entreprises de transport de personnes pour cette année 2020. Des consignes ont été données au service des impôts pour un traitement rapide des demandes de remboursement de crédits de TVA. En ce qui concerne les mesures sociales, elles sont orientées vers les artisans, les petites unités de service et les hommes

de petits métiers qui ont été recensés dans le cadre de l'opération lancée du 25 avril au 09 mai 2020. Ainsi, en termes de précision à apporter, le Directeur de la Programmation et de la Prospective, Monsieur Thierry ADOKO, a fait savoir que ceux exerçant dans l'informel et qui sont identifiables dans les bases de données de l'État obtiendront une subvention minimum de 90.000f CFA. Ceux exerçant dans l'informel et qui sont non identifiables, recevront une subvention de 60.000f CFA au minimum. Et ceux travaillant dans le formel et à jour vis-à-vis des impôts, percevront 135.000f CFA au minimum. Pour bénéficier de cette subvention, il faut avoir été recensé dans la base de données issue de l'opération de recensement précédente et aussi, avoir participé à l'opération de vérification ou d'authentification en cours actuellement. Les subventions seront disponibles à la fin de l'opération, c'est-à-dire, à partir du 30 juin 2020. Quant au Directeur Général des Politiques de Développement du Ministère du Plan et du Développement, Monsieur Cyriaque EDON, il a donné plus d'éclaircissement sur la ligne de crédits de 100 milliards de FCFA à taux zéro pour les entreprises et les porteurs de projets. L'État prend en charge les frais de dossiers et les intérêts à la place des entreprises et des porteurs de projets pour un montant de 10 milliards de FCFA chaque année durant 03 ans. Cela va permettre de soulager les entreprises et leur permettre de continuer leurs activités mais aussi de relancer leurs productions.

Entrepreneuriat agricole

## La ferme Ibukun de Jean-Paul Ibikounlé forme les membres du forum ASDC



Des membres du Forum des Anciens Samuel de l'ex Doyenné Centre de Cotonou étaient à la ferme Ibukun ce dimanche 28 Juin 2020 dans l'arrondissement de Glo Djigbé. Une dizaine environ, ils sont allés découvrir les contours de l'élevage de volailles et du lapin. Sur les lieux, Jean-Paul Ibikounlé, journaliste et promoteur de la ferme, a expliqué aux «élèves entrepreneurs agricoles» du moment les contours de l'élevage de ces deux produits animaliers. Le mode de vie, la reproduction, l'alimentation, le marché et la rentabilité de l'élevage de volailles et du lapin ont ainsi été présentés au groupe dirigé par le Secrétaire général de l'année 2020 Richmond Aikpé. Ce dernier n'a pas manqué de remercier le formateur pour sa générosité intellectuelle et l'accueil chaleureux.

La ferme Ibukun est une mini exploitation de volailles et de lapins. La volaille est constituée de poulets locaux améliorés, goliath, cailles et de dindes On y retrouve des sujets adultes et des poussins de tout âge, élevés dans des conditions naturelles qui garantissent la santé des consommateurs. « L'ambition est de devenir une référence en matière de production de poulets locaux améliorés en s'installant d'ici quatre (4) ans sur une plus grande superficie bien équipée », a expliqué le promoteur. Le forum ASDC est constitué des anciens servants de messe des paroisses Saint Michel, Sainte Cécile, Saint Jean, Sainte Rita, Notre Dame de la Visitation de Gbèdagba et Marie Mère du Sauveur de Midédji. Le forum mène plusieurs activités spirituelles, sociales et professionnelles.



# Code de déontologie de la presse béninoise

## Préambule

Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication affirment leur volonté de perpétuer les traditions de lutte de la presse béninoise pour la liberté d'expression et le droit du public à l'information. ns des instances africaines d'autorégulation des médias sont similaires. Elles marquent également leur engagement à promouvoir la culture démocratique en conformité avec la Constitution du 11 décembre 1990 qui garantit la liberté de presse au Bénin.

Elles sont convaincues que les responsabilités, qui incombent aux journalistes dans la mission d'information du public, priment toute autre responsabilité, en particulier à l'égard de leurs employeurs et des pouvoirs publics. Elles soutiennent que cette mission ne peut être assumée que sur la base de saines pratiques professionnelles. Elles ont, par conséquent, décidé d'élaborer un code de déontologie qui énonce les devoirs et les droits du journaliste dans l'exercice de sa profession au Bénin. Les associations nationales des professionnels de l'information et de la communication souscrivent à la présente déclaration, objet de ce code. Les journalistes et techniciens de la communication s'engagent à observer rigoureusement, dans leur pratique quotidienne, les principes qui en découlent, pour la dignité, la crédibilité et le prestige de la profession de journaliste au Bénin.

## Déclaration des devoirs

Dans la recherche, le traitement et la diffusion de l'information ainsi que le commentaire des événements, les devoirs essentiels du journaliste sont :

Art 1er. L'honnêteté et le droit du public à des informations vraies. Le journaliste est tenu de respecter les faits, quoi que cela puisse lui coûter personnellement, et ce en raison du droit que le public a de connaître la vérité.

### Art 2. La responsabilité sociale

Le journaliste publie uniquement les informations dont l'origine, la véracité et l'exactitude sont établies. Le moindre doute l'oblige à s'abstenir ou à émettre les réserves nécessaires dans les formes professionnelles requises.

Le traitement des informations susceptibles de mettre en péril la société, requiert du journaliste, une grande rigueur professionnelle et, au besoin, une certaine circonspection.

### Art 3: Le rectificatif, le droit de réponse et le droit de réplique

Les fausses nouvelles et les informations inexacts publiées doivent être spontanément rectifiées. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus et aux organisations, dans les conditions prévues par la loi. Le droit de réponse et le droit de réplique ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

### Art 4. Le respect de la vie privée et de la dignité humaine

Le journaliste respecte les droits de l'individu à la vie privée et à la dignité. La publication des informations qui touchent à la vie privée d'individu ne peut être justifiée que par l'intérêt public.

### Art 5. L'intégrité professionnelle, les dons et les libéralités

En dehors de la rémunération qui lui est due par son employeur dans le cadre de ses services professionnels, le journaliste doit refuser de toucher de l'argent ou tout avantage en nature des mains des bénéficiaires ou des personnes concernées par ses services, quelle qu'en soit la valeur et pour quelque cause que ce soit. Il ne cède à aucune pression et n'accepte de

directive rédactionnelle que des responsables de la rédaction. Le journaliste s'interdit tout chantage par la publication ou la non-publication d'une information contre rémunération.

### Art 6. Le plagiat

Le journaliste s'interdit le plagiat, la calomnie, la difamation, l'injure et les accusations sans fondement.

### Art 7. Le secret professionnel

Le journaliste garde le secret professionnel et ne divulgue pas la source des informations obtenues confidentiellement.

### Art 8. La séparation des commentaires des faits

Le journaliste est libre de prendre position sur n'importe quelle question. Il a l'obligation de séparer le commentaire des faits. Dans le commentaire, il doit tenir le scrupule et le souci de l'équilibre pour règles premières dans la publication de ses informations.

### Art 9: La séparation de l'information de la publicité

L'information et la publicité doivent être séparées.

### Art 10. L'incitation à la haine raciale et ethnique

Le journaliste se refuse à toute publication incitant à la haine tribale, raciale et religieuse. Il doit proscrire toute forme de discrimination. Il s'interdit l'apologie du crime.

### Art 11. Le sensationnel

Le journaliste s'interdit les titres sensationnels sans commune mesure avec le contenu des publications.

### Art 12. Les restrictions à l'information

Aucune information ne doit être altérée ni supprimée tant qu'elle ne porte pas atteinte à la sécurité de l'Etat.

### Art 13. L'identité de l'information

Le journaliste est responsable de ses publications, du choix des photographies, des extraits sonores, des images et de son commentaire, et ceci en accord avec ses supérieurs hiérarchiques. Il signale, de façon explicite, un reportage qui n'a pu être filmé mais qui a été soit reconstitué, soit scénarisé. Il avertit s'il s'agit d'images d'archives, d'un " faux direct " ou d'un " direct ", d'éléments d'information ou de publicité.

### Art 14. L'honneur professionnel

Le journaliste évite d'utiliser des méthodes déloyales pour obtenir des informations, des photographies et des illustrations.

### Art 15: La protection des mineurs

Le journaliste respecte et protège les droits des mineurs en s'abstenant de publier leurs photographies et de révéler leur identité.

### Art 16. La violence et les obscénités

Le journaliste doit s'abstenir, autant que possible, de publier des scènes de violence, des images macabres et obscènes.

### Art 17. La confraternité

Le journaliste doit rechercher la confraternité. Il s'interdit d'utiliser les colonnes des journaux ou les antennes, à des fins de règlement de compte avec ses confrères. Le journaliste ne sollicite pas la place d'un confrère, ni ne provoque son licenciement en offrant de travailler à des conditions inférieures.

### Art 18. Incompatibilité des fonctions de journaliste et d'attaché de presse

La fonction d'attaché de presse, de chargé de relations publiques et autres fonctions assimilées, est incompatible avec l'exercice cumulé de la profession de journaliste

### Art 19. Le devoir de compétence

Avant de produire un article ou une émission, le journaliste doit tenir compte des limites de ses aptitudes et ses connaissances. Le journaliste n'aborde ses sujets qu'après avoir fait un minimum d'effort de recherche ou d'enquête. Le journaliste doit constamment améliorer ses talents et ses pratiques professionnelles en se cultivant et en participant aux activités de formation permanente organisées par les diverses associations professionnelles.

### Art 20. Les juridictions

Tout manquement aux dispositions du présent code de déontologie expose son auteur à des sanctions disciplinaires qui pourront lui être infligées par les instances d'autorégulation des médias et les associations professionnelles. Le journaliste accepte la juridiction de ses pairs, ainsi que les décisions issues des délibérations des instances ci-dessus mentionnées. Le journaliste s'oblige à connaître la législation en matière de presse.

#### Déclaration des droits

Tout journaliste doit, dans l'exercice de sa profession, revendiquer les droits suivants :

### Art 21. Le libre accès aux sources

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, a accès à toutes les sources d'information et a le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique.

### Art 22. Le refus de subordination

Le journaliste a le droit de refuser toute subordination contraire à la ligne éditoriale de son organe de presse.

### Art 23. La clause de conscience

Le journaliste, dans l'exercice de sa profession, peut invoquer la clause de conscience. Il peut refuser d'écrire ou de lire des commentaires ou éditoriaux politiques contraires aux règles de déontologie de la profession ou d'être le censeur des articles, oeuvres radiophoniques et télévisuelles de ses pairs, sur des bases autres que professionnelles. En cas de conflit lié à la clause de conscience, le journaliste peut se libérer de ses engagements contractuels à l'égard de son entreprise, dans les mêmes conditions et avec les mêmes droits qu'un licenciement.

### Art 24. La protection du journaliste

Le journaliste a droit, sur toute l'étendue du territoire national, et ce sans condition ni restriction, à la sécurité de sa personne, de son matériel de travail, à la protection légale et au respect de sa dignité.

### Art 25. L'obligation de consultation

L'équipe rédactionnelle doit être obligatoirement informée de toute décision importante de nature à affecter la vie de l'entreprise. Elle doit être au moins consultée, avant décision définitive, sur toute mesure intéressant la composition de la rédaction : embauche, licenciement, mutation et promotion de journalistes.

### Art 26. Le contrat et la rémunération

En considération de sa fonction et de ses responsabilités, le journaliste a droit non seulement au bénéfice des conventions collectives, mais aussi à un contrat individuel assurant la sécurité matérielle et morale ainsi qu'à une rémunération correspondant au rôle social qui est le sien et qui garantisse son indépendance économique.

Fait à Cotonou, le 24 Septembre 1999

Mis à jour le 15 juin 2005

Lions Club Cotonou SAPHIR

# Abdoulaye Bacharou pour un nouveau départ dans l'innovation



L'exercice 2019-2020 du Lions Club Cotonou SAPHIR est arrivé à son terme. La nouvelle équipe a accepté la charge 2020-2021 avec à sa tête le Lion Abdoulaye Bacharou qui a un certain nombre de propositions pour sortir le club de son statut actuel en misant sur certaines innovations ce samedi à Gbèdjromédé.

Procéder à l'analyse des forces et des faiblesses de notre club. Cet exercice nous permettra de détecter les problèmes éventuels et de les corriger pour mieux préparer l'avenir ; Organiser des séances régulières de formation, lors des réunions statutaires, afin que les nouveaux Lions soient bien formés, plus motivés et plus efficaces. Puis nous devons recruter des lions de qualité pour accroître l'effectif ; Rendre plus visible le Club en faisant connaître au public nos actions et les bénéfiques qui en découlent. A cet effet nous établirons un lien et un partenariat avec les medias. Cela ne pourra être que bénéfique pour nos actions de recrutement et de collecte de fonds. C'est aussi un moyen pour nous de partager nos bonnes pratiques et renforcer la cohésion entre les membres. Etre aux côtés des jeunes des écoles et collègues dans le domaine éducatif pour leur apporter notre soutien dans le cadre de la rentrée scolaire ; mettre l'accent sur la salubrité, la protection et l'embellissement de l'environnement en associant les élus locaux durant ce mandat ; participer à la journée de la Canne Blanche dans le cadre de l'œuvre sur la vue ; Faire des réunions conviviales à nos amis, histoire de sortir du cadre de travail habituel; accompagner les pensionnaires du centre psychiatrique Jaco avec quelques médicaments, des vivres et des vêtements ; construire d'une unité de salle de soin et d'une cantine scolaire à Pobè ; participer aussi aux actions qui auront lieu dans la zone 22 et travaillera en commun avec les autres Clubs, renforçant ainsi nos liens d'amitié et aussi éviter les duplicatas d'œuvres et la perte de ressources et d'énergie ; poursuivront les Œuvres pérennes se comme déjà initiés par mes prédécesseurs que ce soit dans les domaines de la santé, avec un accent particulier sur le diabète, et la vue sans oublier le Cancer infantile et la faim. Voilà décliné de propositions concrètes énoncées par la nouvelle équipe dirigeante du Lions Club Cotonou SAPHIR. En effet, c'est au cours d'une cérémonie ce samedi à Cotonou que Abdoulaye Bacharou et son équipe constituée du ont lancé les jalons d'une mandature projetées comme celle de l'apaisement après quelques temps de tumultes. La présidente de la zone 22, Corine Anani en installant ce nouveau président a souhaité que tous les moyens soient mis

à disposition par ce dernier et son équipe pour relever le club des difficultés qu'il traverse actuellement. «Il me faudra de la patience, j'en suis conscient; l'indulgence de mes prédécesseurs, la créativité et le dynamisme de tous les Lions du club. Lorsque ce sera nécessaire je ferai appel aux Pastis présidents qui de par leurs expériences m'aideront sûrement à trouver des solutions aux problèmes qui ne manquent pas dans ce monde en perpétuelle mutation. Diriger un club, c'est un travail d'équipe, et je suis confiant que tous ensemble nous allons prendre notre part de responsabilité pour une autre passionnante aventure du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021» a souligné Abdoulaye Bacharou, le nouveau président dans son discours d'acceptation. Son prédécesseur, a pour sa part en lui transmettant le maillet, la cloche et la charte du club souhaité un bon mandat moins tumultueux que le sien. Il faut noter qu'à cette cérémonie le bureau sortant a présenté son rapport d'état du club et a récompensé les membres les plus méritants, à jour vis-à-vis des cotisations du club et les plus assidus.

## Lire le discours d'acceptation du nouveau président Abdoulaye Bacharou.

*Chère amie IPZ Corine ANANI*

*Cher ami PZ Angelo GBEHA*

*Chers amis Officiels et Past Officiels*

*Chers amis Saphiriens, chers Amis Lions, Lionnes et conjoints*

*Distingués Invités, Mesdames et messieurs En entrant au Lions Club Cotonou SAPHIR le 21 mai 2016, j'ai tout de suite compris que lorsqu'on a l'honneur de porter l'insigne Lions on devrait un jour assumer la présidence !*

*Ce jour est enfin arrivé et c'est avec beaucoup d'enthousiasme, d'émotion et de fierté que je m'adresse à vous ce matin.*

*Fier que mon Club m'ait jugé digne d'assumer cette responsabilité que j'accepte avec humilité.*

*Après mon intronisation, J'ai commencé laborieusement car j'étais retenu par d'autres engagements sociaux mais au fil des mois, j'ai tissé des liens d'amitié avec beaucoup d'entre vous qui m'ont encouragé à m'investir graduellement dans les actions du Club, et ai fini par accepter d'assumer le poste de délégué SEL en 2016, de secrétaire 2017, de DVD en 2018, de PVP en 2019.*

*Je voudrais ici remercier les Lions (tu peux citer des noms) pour leurs soutiens dans mes différentes fonctions depuis la création du club. Aujourd'hui je peux dire que j'ai grandi sur le plan personnel, j'ai paré à certaines lacunes; ce qui me permet d'aborder plus sereinement l'avenir avec les responsabilités de Président du Club. Je suis conscient que je prends la succession d'hommes et de femmes exceptionnels. Arriver à leur hauteur est un défi mais croyez bien que je ferai tout ce qui est possible pour y parvenir. Sinon essayer de mieux faire.*

*Je suis un fervent partisan d'une nouvelle approche du leadership qui encourage chaque élément à marcher côte à côte plutôt que de suivre aveuglément à la trace. Je demanderai aux membres du Club, de*

*m'aider dans cette tâche, de me conseiller dans les moments de doute, de me guider quand je m'écarte du vrai lionisme, seul gage d'une amitié sincère et vraie.*

*Il me faudra de la patience, j'en suis conscient; l'indulgence de mes prédécesseurs, la créativité et le dynamisme de tous les Lions du club. Lorsque ce sera nécessaire je ferai appel aux Pastis présidents qui de par leurs expériences m'aideront sûrement à trouver des solutions aux problèmes qui ne manquent pas dans ce monde en perpétuelle mutation. Diriger un club, c'est un travail d'équipe, et je suis confiant que tous ensemble nous allons prendre notre part de responsabilité pour une autre passionnante aventure du 1er juillet 2020 au 30 juin 2021.*

*Après tout, nous œuvrons tous pour la même cause, n'est-ce pas mes chers amis? Chaque Président a son style propre à lui, sa façon d'agir mais la force du Lionisme c'est la continuité dans la diversité des hommes et des femmes unis pour aider les plus démunis de notre société.*

*Pour moi, chers amis, seul le travail d'équipe me paraît motivant, et je compte sur la participation renforcée de tous les membres de Saphir.*

*« L'innovation et la créativité » vont être les piliers de mon année de présidence.*

*Notre programme d'activité pour le mandat 2020 – 2021 sera comme suit :*

*\*Nous procéderons à l'analyse des forces et des faiblesses de notre club. Cet exercice nous permettra de détecter les problèmes éventuels et de les corriger pour mieux préparer l'avenir.*

*\*Nous organiserons des séances régulières de formation, lors des réunions statutaires, afin que les nouveaux Lions soient bien formés, plus motivés et plus efficaces. Puis nous devons recruter des lions de qualité pour accroître l'effectif*

*\* Rendre plus visible le Club en faisant connaître au public nos actions et les bénéfiques qui en découlent. A cet effet nous établirons un lien et un partenariat avec les medias. Cela ne pourra être que bénéfique pour nos actions de recrutement et de collecte de fonds. C'est aussi un moyen pour nous de partager nos bonnes pratiques et renforcer la cohésion entre les membres.*

*\*Dans le domaine éducatif nous serons aux côtés des jeunes de nos écoles et collègues pour leur apporter notre soutien dans le cadre de la rentrée scolaire.*

*\*Nous allons, durant ce mandat, mettre l'accent sur la salubrité, la protection et l'embellissement de l'environnement en associant les élus locaux.*

*\*Nous allons également participer à la journée de la Canne Blanche dans le cadre*

*de l'œuvre sur la vue.*

*\*Nous promettons des réunions conviviales à nos amis, histoire de sortir du cadre de travail habituel.*

*\* Nous allons accompagner les pensionnaires du centre psychiatrique Jaco avec quelques médicaments, des vivres et des vêtements.*

*\* Comme projet d'envergure nous envisageons la Construction d'une unité de salle de soin et d'une cantine scolaire à Pobè.*

*\*Le Club participera aussi aux actions qui auront lieu dans la zone 22 et travaillera en commun avec les autres Clubs, renforçant ainsi nos liens d'amitié et aussi éviter les duplicatas d'œuvres et la perte de ressources et d'énergie.*

*\* Les Œuvres pérennes se poursuivront comme déjà initiés par mes prédécesseurs que ce soit dans les domaines de la santé, avec un accent particulier sur le diabète, et la vue sans oublier le Cancer infantile et la faim.*

*Mes chers amis,*

*Nous ne chercherons pas à réinventer la roue, mais allons-nous investir un peu plus dans le service. Plus d'effort et un peu plus de créativité.*

*Être LIONS oblige, entre autre à être, ACTIF dans l'action, LOYAL dans le service et ENTHOUSIASTE dans son investissement, pour améliorer le sort de notre société.*

*Je demande à l'équipe qui animera cette année de me rejoindre :*

- Lions Hiram TESSI: Secrétaire.
- Lions Alexis Hountondji : Trésorier
- Lions Carole Kploquedé : Chef de protocole

*Merci à vous mes amis qui avez accepté de partager les responsabilités,*

*J'aimerai, au passage, remercier sincèrement une fois de plus (les amis à remercier) pour tous leurs conseils et soutien.*

*Merci aux Lions, Lionnes, et conjoints qui, par leur engagement, contribuent largement à la réussite de nos actions. Finalement je voudrais remercier en particulier mon épouse qui me soutient dans toutes les actions lions et qui sera sans aucun doute ma force primaire en cette année de présidence.*

*Faire partie d'un Club est un Honneur, en devenir le Président est un redoutable Honneur !*

*Chers Amis Lions et Distingués Invités, J'accepte avec beaucoup d'enthousiasme et d'humilité la Présidence du Lions Club Cotonou Saphir.*

*Je vous remercie de la confiance placée en moi, je vous renouvelle ma promesse de faire de mon mieux pour ne pas vous décevoir...*

*Sincères amitiés.*

Aboudoulaye BACHAROU (2020-2021)



## Promptitude du service technique de la SBEE suite à la perturbation de la ligne de dessert de Djominhoutin Jacques Paradis rassure la clientèle

Les populations d'une partie de Cotonou notamment la zone de Djominhoutin ont connu le vendredi dernier, une perturbation dans la fourniture de l'énergie. Une situation qui a été rétablie quelques heures plus tard avec un renouvellement des installations. Invités dans le 20h de l'ORTB, le directeur régional Littoral Roger Gbègan et le directeur de la SBEE, Jacques Paradis ont rassuré les populations du rétablissement de la situation tout en déclinant les projets futurs pour assurer un service de qualité à l'endroit des populations.



« Effectivement le vendredi passé aux environs de 19h nous avons enregistré une perturbation sur la ligne moyenne tension qui dessert Djominhoutin. Je voudrais parler des localités des pays bas, de l'école Montaigne, de l'ambassade du Japon, de l'Ambassade de la Chine, la Banque Mondiale, les villas présidentielles etc », a fait savoir le directeur régional Zone Littorale de la SBEE. Il fait savoir qu'au même moment que le désagrément a été constaté, « Nous avons dépêché aussitôt notre équipe technique qui est allée faire la reprise d'alimentation ». Malheureusement, il indique que « on a constaté que la panne se situe entre l'Ambassade de la Chine et l'Ambassade du Japon. Donc pour faire ce dépannage, il faut casser la nouvelle route qui est en train d'être faite. Ce qui n'est pas possible. C'est la première difficulté ».

L'autre option selon le Roger Gbègan est celle d'alimenter la zone à partir du poste d'Erevan. « L'équipe s'est dirigée là-bas, on a fermé le circuit, on a constaté un déclenchement. Ça veut dire que la ligne est encore en défaut. Notre camion de détection des pannes est actuellement en réparation ». En fin de compte, « la seule option que nous avons à cet endroit est de creuser le long du câble qui quitte Erevan vers l'Ambassade des Pays-Bas », explique-t-il. Ce qui d'ailleurs été fait de la nuit jusqu'au samedi matin. Roger Gbègan fait savoir que dans cette fouille, trois boîtes défectueuses ont été constatées suivies de leur remplacement aux environs de 11h midi. Après voir refermé le circuit, le directeur régional Littoral fait savoir qu'il y a encore déclenchement. « C'est à partir de cela que j'ai décidé de remplacer tout le circuit, tous les câbles depuis le poste de Erevan en passant par le poste de 3S, le premier nouveau poste posé dans le cadre du boulevard de la Marina, le deuxième poste aussi et le poste des Pays-Bas ». Ainsi, il rassure qu'aujourd'hui tout est rétabli depuis samedi zéro heure. « Nous avons un réseau neuf. Nous avons préféré opter pour cette solution définitive que de remplacer les boîtes de jonction chaque fois et qu'ils vont nous poser de problèmes encore à l'avenir », a-t-il indiqué.

Autre chose est « qu'avec l'accord du DG, à partir du Lundi prochain nous allons entreprendre de remplacer les anciens câbles le long de la route qui est en train d'être construite, je voulais parler du boulevard de la Marina. Nous allons remplacer les an-

ciens câbles depuis Erevan jusqu'au niveau du Port. Et ce sera la deuxième étape. Il y aura donc de petites coupures. Nous profitons pour déjà présenter nos excuses pour les désagréments aux clients concernés ». La troisième étape selon Roger Gbègan est le remplacement des équipements électriques, des cellules interrupteurs, des cellules protecteurs et des disjoncteurs. Toute chose qui au finish favorisera une stabilité dans la fourniture de l'énergie électrique dans cette zone.

Jacques Paradis Directeur général de la SBEE rassure les populations des nombreuses actions en cours pour régler définitivement ces dysfonctionnements. A l'en croire, « Il y a déjà plusieurs projets en cours pour pouvoir alimenter les clients et améliorer dans certaines zones les équipements qui ne sont pas nécessairement adéquats ». Il indique que plusieurs projets seront réalisés et seront mis en service durant les deux prochaines années. « D'ici là il faut vivre avec les désagréments parce que ce sont des erreurs électriques. Il y a des perturbations parce qu'il y a beaucoup de travaux qui se déroulent dans la ville de Cotonou et malheureusement parfois il y a des câbles qui sont piochés et des interrupteurs atteints donc on doit intervenir pour corriger. Comme Cotonou est en progression du côté des aménagements on participe activement afin de suivre l'évolution des travaux dans la ville de Cotonou pour l'amélioration des conditions des populations », a expliqué Jacques Paradis. Il fait savoir que d'autres actions sont menées tant à l'interne que sur les installations pour mieux servir les clients. Pour lui, « le gouvernement s'est investi pour trouver l'ensemble des moyens nécessaires et nous on accompagne le ministère de l'énergie et le gouvernement à faire en sorte qu'on puisse améliorer l'ensemble de la desserte du côté de la population ».

EXTRAITS...

**Propos de Roger Gbègan, Directeur régional littoral SBEE**

« Effectivement le vendredi passé aux environs de 19h nous avons enregistré une perturbation sur la ligne moyenne tension qui dessert Djominhoutin. Je voudrais parler des localités des pays bas, de l'école Montaigne, de l'ambassade du Japon, de l'Ambassade de la Chine, la Banque Mondiale, les villas présidentielles etc. Nous avons dépêché

aussitôt notre équipe technique qui est allée faire la reprise d'alimentation et on a constaté que la panne se situe entre l'Ambassade de la Chine et l'Ambassade du Japon. Donc pour faire ce dépannage, il faut casser la nouvelle route qui est en train d'être faite. Ce qui n'est pas possible. C'est la première difficulté.

Nous avons une seule option. Celle d'alimenter la zone à partir du poste d'Erevan. L'équipe s'est dirigée là-bas, on a fermé le circuit, on a constaté un déclenchement. Ça veut dire que la ligne est encore en défaut. Notre camion de détection des pannes est actuellement en réparation. La seule option que nous avons à cet endroit est de creuser le long du câble qui quitte Erevan vers l'Ambassade des Pays-Bas. Nous avons creusé toute la nuit jusqu'au samedi matin. On a trouvé trois boîtes défectueuses et on les a remplacés aux environs de 11h midi. On a refermé le circuit. Il y a encore déclenchement. C'est à partir de cela que j'ai décidé de remplacer tout le circuit, tous les câbles depuis le poste de Erevan en passant par le poste de 3S, le premier nouveau poste posé dans le cadre du boulevard de la Marina, le deuxième poste aussi et le poste des Pays-Bas. Si vous comptez ça fait cinq postes. Donc on a essayé ce samedi de remplacer les nouveaux câbles entre les cinq postes cités. Cela a pris du temps. Aujourd'hui tout est rétabli depuis samedi zéro heure. C'est pour vous dire que nous avons une série de difficultés.

Je voudrais revenir sur la zone d'asphaltage où il y a des fourreaux où avant de faire passer les nouveaux câbles, c'est la croix et la bannière. Finalement cela a été fait. Voilà donc ce que nous avons fait u cours de cette perturbation et j'avoue que la situation est rétablie définitivement et aujourd'hui au niveau de la zone Erevan jusqu'au niveau de l'Ambassade des Pays-Bas, nous avons un réseau neuf. Nous avons préféré opter pour cette solution définitive que de remplacer les boîtes de jonction chaque fois et qu'ils vont nous poser de problèmes encore à l'avenir.

Avec l'accord du DG, à partir du Lundi prochain nous allons entreprendre de remplacer les anciens câbles le long de la route qui est en train d'être construite, je voulais parler du boulevard de la Marina. Nous allons remplacer les anciens câbles depuis Erevan jusqu'au niveau du Port. Et ce sera la deuxième étape. Il y aura donc de petites coupures. Nous profitons pour déjà présenter nos excuses pour les désagréments aux clients concernés.

La troisième étape maintenant c'est le remplacement des équipements électriques. Je voudrais parler des cellules interrupteurs, des cellules protecteurs et des disjoncteurs. Donc si on finit avec la dernière étape, vous verrez qu'il y aura une stabilité dans la fourniture de

l'énergie électrique dans cette zone. »

**Jacques Paradis Directeur général de la SBEE**

« Il y a déjà en cours plusieurs projets qui ont été conçus par des experts et beaucoup de bailleurs de fonds qui participent à ces avis d'équipements pour justement permettre une meilleure desserte en terme technique de pouvoir alimenter les clients et améliorer dans certaines zones les équipements qui ne sont pas nécessairement adéquats. Donc il y a un certain nombre de projets bien sûr pour couvrir et pour corriger. Il faut dire qu'il y a encore beaucoup à faire mais pour corriger la situation, il y a actuellement beaucoup de projets qui seront réalisés et seront mis en service durant les deux prochaines années. D'ici là il faut vivre avec les désagréments parce que ce sont des erreurs électriques. Il y a des perturbations parce qu'il y a beaucoup de travaux qui se déroulent dans la ville de Cotonou et malheureusement parfois il y a des câbles qui sont piochés et des interrupteurs atteints donc on doit intervenir pour corriger. Comme Cotonou est en progression du côté des aménagements on participe activement afin de suivre l'évolution des travaux dans la ville de Cotonou pour l'amélioration des conditions des populations.

On a un leitmotiv. A la SBEE c'est d'améliorer vraiment le service et le cadre de vos préoccupations donc on met en place ces deux éléments les infrastructures et toute la partie des ressources humaines. A l'intérieur de la société, c'est de mettre en place cette mentalité des personnes qui sont au service des clients. Donc on a mis beaucoup de choses. Voyez tout ce qui a été mis tout dernièrement avec la réglementation du service. Il y a eu la pandémie du Covid 19 et on a tout arrêté pour ne pas déstabiliser les populations. C'est dire qu'on ne peut pas du jour au lendemain corriger ou améliorer l'ensemble du service lié à l'électricité sinon on a un investissement, on a des projets mais je pense que le gouvernement a mis beaucoup d'accord pour trouver l'ensemble des investissements nécessaires et nous on accompagne le ministère de l'énergie et le gouvernement à faire en sorte qu'on puisse améliorer l'ensemble de la desserte du côté de la population de la base du Bénin. »



## I- Abonnement

Période	Cotonou / Porto-Novo	Autres localités	Afrique/Europe/Monde
1 mois	10.000	12.000	15.000
3 mois	25.000	30.000	35.000
6 mois	45.000	50.000	55.000
12 mois	80.000	90.000	120.000

## II- Publi-rédaction

## 1- Textes proposés par l'annonceur

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	75.000	65.000	+ 40.000
1/4 page	40.000	35.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

## 2- Textes proposés par la rédaction

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution	Avec titre à la 'Une'
1 page	150.000	120.000	+ 50.000
1/2 page	80.000	70.000	+ 40.000
1/4 page	45.000	40.000	+ 30.000
1/8 page	30.000	25.000	+ 20.000

## III- Insertions publicitaires

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
1 page	100.000	80.000
1/2 page	55.000	45.000
1/4 page	30.000	25.000
1/8 page	20.000	15.000

## IV- Petites annonces

Espace	Une (1) parution	Plus d'une (1) parution
I- EMPLOIS	600 / ligne	500 / ligne
II- IMMOBILIER (parcelle, magasin, ...)	900 / ligne	600 / ligne
III- ANNONCES DIVERSES	1.200 / ligne	1.000 / ligne
IV- DÉCÈS	800/ligne + 50% avec photo	700/ligne + 50% avec photo

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne à

Cotonou/Porto-Novo  
Autre localité du Bénin  
Afrique/Europe /Monde  
Soutien

<input type="checkbox"/> 10.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 25.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 45.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 80.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 12.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 30.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 50.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 90.000 F Cfa
<input type="checkbox"/> 15.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 35.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 55.000 F Cfa	<input type="checkbox"/> 120.000 F Cfa
			<input type="checkbox"/> 100.000 F Cfa

NOM OU RAISON SOCIALE : .....

ADRESSE : .....

BOÎTE POSTALE : ..... TÉL : .....

LIEU ET ADRESSE DE LIVRAISON : .....

Ci-joint mon règlement d'un montant DE ..... F Cfa à l'ordre de

BP (Rép. du Bénin) - Tél: ..... pour règlement par :

 Chèque Espèces Mandat-lettre

AGENCE DE COMMUNICATION GLOBALE

CONSEIL &amp; STRATEGIE - PRODUCTION AUDIOVISUELLE - EDITION &amp; PRINT

GRAPHISME &amp; INFOGRAPHIE - EVÉNEMENTIEL - RELATION PRESSE - WEB &amp; DIGITAL - FORMATIONS



## Championnat national de football La FBF donne le coup de sifflet final



Arrêté il y a quelques mois à cause de la pandémie du covid 19 par la Fédération béninoise de football, les championnats nationaux de football viennent de connaître leurs épilogues. C'est à travers un communiqué rendu public le lundi 29 juin que Mathurin De Chacus et les membres de son comité exécutif ont décidé de mettre fin aux différents championnats en cours pour le compte de la saison sportive 2019-2020. Elle, est enfin là.....la décision de la Fédération béninoise de football concernant les championnats nationaux de football. Alors que les amoureux du cuir l'attendaient pour le 15 juin dernier suite aux propos du secrétaire général de la FBF, elle est tombée lundi dernier avec comme substance l'annu-

lation pure et simple de la saison sportive 2019-2020. Ainsi, selon le communiqué, aucun club ne monte et aucun ne descend, une décision qui ne serait pas du goût des acteurs sportifs qui voulaient au moins que si l'annulation serait le dernier recours de l'instance dirigeante du football béninois que les clubs qui sont en tête dans les différents championnats puissent être considérés. Rappelons que si la saison 2019-2020 est annulée, la FBF pense déjà à la reprise de la saison sportive 2020-2021 avec comme obligation pour les différentes équipes la création d'une société sportive de gestion professionnelle (cf. la note circulaire N. 675/2019/FBF/PDT/SG du 15 décembre 2019).

Lire le communiqué intégral de la FBF

## Assemblée générale de refondation de Fbf+ Pascal Hounkpatin élu président



L'Association France Bénin football Plus (Fbf+) a organisée samedi dernier à Akpro-Misséréte dans le département de l'Ouémé son assemblée générale de refondation. Une assemblée générale de refondation qui a permis à l'association de changer de dénomination pour devenir « Force Bénin Football Plus (Fbf+) » avec à sa tête Pascal Hounkpatin, journaliste, Reporter Sportif.

Revoir de fond en comble les documents fondamentaux de l'association tout en se conformant aux normes érigées en la matière tel est l'objectif des participants de l'association France Bénin football plus en assemblée générale. Initiative de Jules Sourou Kodjo, un béninois vivant en France depuis plusieurs décennies, l'Association France Bénin football Plus qui a un accord de siège au Bénin est devenue une association de droit béninois. Elle prend désormais la dénomination de « Force Bénin football Plus (Fbf+) ».

Au terme des travaux, un nouveau bureau directeur de 13 membres a été mis en place pour une durée de trois ans renouvelables.

Ce bureau est désormais présidé par le journaliste Pascal Hounkpatin. Le Secrétariat général est confié à Zoukifouli Adamon, tandis que la Trésorerie est confiée à Isaac Yaoitcha. Seule femme du bureau, Sébastienne Kpoviouédé est adjointe au Responsable à l'organisation. Prenant la parole pour ces premiers mots, le nouveau président de Force Bénin Football Plus (Fbf+) s'est confié à l'assistance en ces mots « ... C'est maintenant que le plus dur commence. Nous prenons le relai de France Bénin Football Plus qui a fait ses preuves sur le terrain. Il ne doit pas nous échapper que David Kiki qui évolue dans l'élite du football français et au sein des Écureuils du Bénin est un pur produit de l'antenne FBF+ d'Akpro-Misséréte. Il y en a beaucoup d'autres disséminés de par le monde. Je peux citer Jean-Marie Guéra au Nigéria, Mathieu Kouatonnou aux Etats-Unis, Koudous Radji en Afrique australe etc..... C'est dire que nous avons la lourde et noble mission de faire mieux en donnant la joie et la personnalité à nos jeunes. Nous devons faire d'eux des citoyens respon-

sables capables d'apporter leurs contributions au développement socio-économique du Bénin. Nul ne sera de trop. Pourvu que chacun joue sa partition selon les règles établies... ». Rappelons qu'au début des travaux, qui a consacré à la mise en place de ce bureau que une minute de silence a été observée en mémoire de feu Damien Oussa, précédemment Président national de l'Association qui a tiré sa révérence le jeudi 28 mai 2020 dans un accident de circulation.

Composition du nouveau bureau directeur de l'Association FBF+

Président : HOUNKPATIN Pascal

Vice-président: poste à pourvoir

Secrétaire général : ADAMON Zoukifouly

Secrétaire général adjoint : ABIOLBA Philippe

Trésorier : YAOITCHA Isaac

Trésorier général adjoint : DJOSSOU Joseph

Resp. à l'organisation : DJISSOU Antoine

Resp. adjointe à l'organisation : KPOVIHOUEDE Sébastienne

Resp. Programmes et Projets de Formation : DJI-VOH Armand

Resp. Marketing et Communication : Dagba Eméric

Resp. adjoint Marketing et Communication : HOUNKONNOU Laurent

Resp. du Matériel : ABIKOYE Salomon

Resp. Mobilisation des Ressources : Yankoty Samuel

Resp. Adjoint Mobilisation des Ressources : DJOSSA Aimée

Flavien Atchadé

Roger Milla:

## " Je ne vois aucun joueur avec mes qualités actuellement "



Roger Milla s'est récemment prononcé sur le football pour FIFAWorldCup. Il a notamment évoqué la situation des joueurs camerounais et est revenu sur le plus grand record du football. L'occasion pour lui d'aduler le Roi Pelé Roger Milla s'est prononcé sur le talent des Lions Indomptables actuellement. Pour le vieux Lion, ses qualités ainsi que celles de Samuel Eto'o sont uniques. « Je ne vois aucun joueur avec

mes qualités actuellement. Samuel Eto'o a aussi réalisé de grandes choses. Nous sommes des joueurs uniques et personne ne nous ressemblera. Nous pouvons juste espérer que le Cameroun brille dans le futur » a-t-il affirmé. Invité à se prononcer sur le plus grand record du football, Roger Milla a voté pour les trois Coupes du Monde de Pelé. « Chaque record a sa particularité. Pour moi, le seul record qui est au-dessus de la mêlée est celui du Roi Pelé et de ses trois Coupes du Monde. Il n'y a pas de mots pour décrire ce qu'il a fait à un si jeune âge » a-t-il déclaré.

Jean Christ  
DEGUENON

**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**  
**FÉDÉRATION BÉNIÑOISE DE FOOTBALL**

**COMMUNIQUE**

Définissant aux recommandations du Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie du COVID-19 et dans le souci de préserver l'intégrité physique et la santé de tous les acteurs impliqués dans les différentes activités du football, le Comité exécutif (CE) de la Fédération Béninoise de Football (FBF) a suspendu les différentes compétitions de football.

Au cours de sa séance du 09 mai 2020, le Comité Exécutif, après évaluation de l'évolution de la situation sanitaire de notre pays a décidé de :

- La reprise des championnats si avant le 15 Juin 2020, le Gouvernement levait les mesures barrières qui ont conduit à l'arrêt des compétitions ;
- L'annulation de la saison 2019-2020 si à la date du 15 Juin 2020, les mesures barrières n'étaient pas levées. Dans ce cas, le Comité Exécutif se réunira pour décider du mode de désignation des clubs devant représenter le Bénin aux compétitions intercontinentales de 2021.

Le Comité d'urgence de la FBF lors de sa réunion en date du 15 Juin 2020, après une nouvelle évaluation de la situation sanitaire et constatant que, malgré l'assouplissement des mesures barrières par le Gouvernement notamment la levée du cordon sanitaire, la situation liée à la pandémie du COVID-19 restait préoccupante. Il a voté à cet effet de différer la décision de la reprise ou non des différents championnats de la saison 2019-2020 afin d'observer sur un délai complémentaire l'évolution de la situation.

Réuni en Webinaire le lundi 29 Juin 2020, le Comité Exécutif a fait le constat que la situation ne s'est guère améliorée depuis la réunion du Comité d'urgence le 15 Juin 2020. Au contraire, les cas de contamination évoluent de façon très inquiétante, d'où la nécessité de redoubler de vigilance, d'éviter de créer une nouvelle situation favorable à l'exposition des acteurs impliqués dans les différents championnats et de freiner la propagation de la pandémie.

Se fondant sur ces considérations, le Comité Exécutif a décidé de mettre définitivement fin aux différents championnats de la saison 2019-2020 entre temps suspendus. La conséquence immédiate de cette décision est l'annulation de la saison 2019-2020, ce qui induit qu'aucune équipe ne monte et qu'aucune ne descend. Sont donc éligibles pour la saison 2020-2021, les mêmes clubs des Liges 1, 2 et 3 de la saison 2019-2020.

Il est à rappeler que l'une des conditions obligatoires à remplir par les clubs des Liges 1 et 2 avant toute participation au championnat de la saison 2020-2021 est la création d'une société sportive de gestion de leur équipe professionnelle (cf. Note circulaire N°675/2019/FBF/PDT/SG du 15 décembre 2019).

L'Assemblée Générale de fin de saison sera convoquée sous peu en vue de l'ouverture de la saison 2020-2021.

Tout en invitant les uns et les autres à continuer l'observance des mesures barrières pour éviter la propagation du coronavirus dans notre pays, le Comité Exécutif remercie tous les acteurs du football en général, les présidents de clubs et les joueurs en particulier pour leur patience et leur sens de responsabilité.

Fait à Porto-Novo le 29 Juin 2020

Le Président du CE et PD,  
Le Secrétaire Général  
Général FBF

## RIPOSTE CORONAVIRUS

## Le gouvernement encourage davantage les Forces de Défense et de Sécurité



Composées principalement de l'armée et de la police républicaine, les Forces de Défense et de Sécurité sont les garants de la protection des biens et des personnes au Bénin. Dans la mise en œuvre de la stratégie de riposte contre le Coronavirus, elles ont pour missions de contrôler, sensibiliser et veiller à l'application des consignes officielles mais également de répri-

mer les éventuels contrevenants. Qu'il s'agisse de la mise en place ou de la levée du cordon sanitaire, des contrôles aux différentes frontières, des contrôles relatifs au port du masque, du respect de la distanciation, du respect des consignes officielles en tous lieux (plages, villes, campagnes, bars, lieux de culte, commerces, etc.), les Forces de Défense et de Sécurité s'efforcent à assurer avec abnégation, rigueur et professionnalisme les missions à elles confiées. Le gouvernement du Bénin et l'ensemble du peuple béninois témoignent à leur endroit, leur profonde reconnaissance, les encouragent à continuer davantage et leurs assurent un soutien indéfectible dans l'exécution des missions délicates qui sont les leurs.

## Africa's Best Brands

## L'Ortb, la marque de média la plus admirée au Bénin



L'Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin est en tête d'un classement en qualité de marque de média la plus admirée au Bénin réalisée dans le cadre des récompenses Africa's Best Brands. C'est le Secré-

taire Général Célestin MARA qui a reçu le certificat au nom de l'Office. Selon Kwame SENOU, Vice Président de Opinion & Public, ce sont les citoyens béninois eux-mêmes qui ont exprimé leur préférence pour l'audiovisuel du service public à travers SMS, appels et autres plateformes prises en compte par l'enquête. Il estime que ce classement ne saurait être un laurier éternel. L'ORTB doit persévérer, et surtout améliorer ses programmes pour être toujours en tête de peloton. Le classement est basé sur une enquête de GeoPoll, le principal fournisseur de recherches mobiles à distance dans les pays émergents et une analyse stratégique par Kantar, leader mondial des données, des idées et du consulting sous la direction de Brand Leadership, le leader africain de la marque, de la gestion de la réputation et des communications. Organisées par Africa Brand basé en Afrique du Sud depuis 10 ans, c'est la première fois que ces récompenses ont pris en compte le Bénin.

## COVID-19 AU BENIN :

## «MES 20 JOURS DE COMBAT... », un témoignage glaçant d'une internaute



Oui, c'est ainsi que j'appelle mon vécu de ces derniers jours.

J'ai commencé une petite toux il y a deux semaines... j'ai pris mon citron gingembre et miel. Je n'étais pas inquiète car j'ai l'habitude de me traiter ainsi... 1jour, 2 jour, 3 jours... ma toux devenait de plus en plus violente... mon infusion magique de tous les temps n'a pas aidé, une forte fièvre s'y ajouta... la nuit du... je n'ai pas fermé l'oeil... fièvre 40 degrés. Je prends du paracetamol, la fièvre ne baisse pas, je me sens faible, je transpire, je suis fatiguée... Il était 2h du matin, le décalage horaire aidant, j'appelle ma maman...il était 22h chez elle au Canada... ouf elle a décroché, toute fébrile et à peine audible, je dis: maman, je ne me sens pas bien, j'ai une forte fièvre qui ne diminue pas malgré les médicaments.

Maman: Tu dois aller faire le test du covid19 demain à la première heure...

Moi: maman, ne panique pas. Je ne peux pas avoir la covid19. Je porte toujours mon masque en sortant et je respecte les mesures barrières, en plus j'ai pris de l'artémisia il y a 1 mois...

Maman d'un ton autoritaire: demain matin ton frère va t'emmener à l'hôpital faire le test car même en respectant les mesures tu ne sais pas si ceux qui sont dans la même maison que toi font pareil. Ma fille, tu dois faire le test.

Ce ton sans réplique de ma "Margaret tacher" (ce surnom que nous lui avons donné depuis notre tendre enfance) m'a contrainte à me rendre à l'hôpital le lendemain matin. Premier test rapide: négatif. Deuxième test: POSITIF. Le verdict était sans appel... la fièvre et la fatigue persistaient... panique... les médecins sont contactés. 30 mn après l'ambulance était à ma porte... panique, je n'ai rien prévu à la maison pour les enfants. Je n'ai pas eu le temps d'aller retirer les sous à la banque... je n'ai eu le temps de penser à rien..., j'étais déjà dans l'ambulance

sur le chemin d'allada...  
Peur... toutes les scènes horribles de ces derniers mois de coronavirus en Occident me vinrent à l'esprit... j'appelle ma soeur...

" je vais mourir Grey, j'en peux plus... prends soins de mes enfants si jamais quelque chose m'arrivait"

Ma soeur: Tu n'auras rien...tu rentreras chez toi. Tu dois rester forte pour combattre la maladie"...

J'arrive à Allada le...à....

Oh Putain! Les tenues des médecins et autres... cette combinaison... j'en pouvais plus... je suis bel et bien malade...

De nouveaux prélèvements... ensuite une psychologue pour m'apaiser...des mots d'encouragement... je me sentais de plus en plus faible... mais apaisée car ils m'ont dit que je vais guérir... Allongée sur mon lit, je regardais par la fenêtre...il n'y a rien à voir... il y a un autre mur...  
Ce sera mon univers pour 14 jours!

Je dois vivre ici pendant 14 jours...les medecins ont confirmé

Je pensais à mes enfants... loin d'eux pendant 14 jours...

Allongée sur mon petit lit... mes larmes coulaient tout doucement... je priais... la peur de mourir... elle est inexplicable...

Première nuit, deuxième nuit, troisième nuit, fièvre de 40 degrés avec toux violente... entre deux toux, je regardais souvent vers ma voisine... oui, nous étions deux dans ma chambre... ma voisine de chambre était aussi souffrante que moi de ce méchant Coronavirus... Nos regards étaient souvent plein d'espoir... nos silences étaient sources d'incertitudes... Allons nous nous en sortir? Nous étions unies temporairement par le même combat. Le combat pour la vie...

Quatrième jour, je voyais flou... ma vision a pris un coup... les médecins m'ont rassurée. Les effets secondaires de mon traitement : chloroquine + azithromycine+ zinc...

Cinquième jour, les aliments n'avaient toujours aucun goût sur ma langue...

Chaque jour le personnel soignant et assistant nous apportait 3 litres d'eau à boire complètement avant le jour suivant. Je devais prendre mes médicaments devant eux...

Ils étaient attentionnés...

Sixième jour: ma voisine fait une crise vers 23h... panique pleurs... les médecins l'ont emmené aux urgences... Je me retrouvai seule...  
... va-t-Elle s'en sortir? J'avais peur... ma soeur m'a gardée compagnie au téléphone toute la nuit...

Oui ma petite soeur, quelle adorable personne!!!

Merci infiniment Grey d'être qui tu es...  
Après 8 jours de traitement, je commence à retrouver le goût et ma vision était redevenue claire... ces petits signes m'ont donné espoir, un grand espoir...

Puis quelques jours après, le premier test... Négatif

14ieme jour: Deuxième test Négatif...  
Je me sens légère... Je tombe sur mes genoux et je dis "DIEU MERCI"...

Oui DIEU MERCI car il y en a qui ne sont pas repartis sur leurs deux pieds de ce centre...  
Quelle grâce de retrouver ma santé... Tout est grâce...

Mon petit frère vient me chercher pour retourner à la maison... Mes enfants aussi étaient sous traitement et isolés... Mes deux amours souffraient de mon absence et de ce mal terrible...

Ils étaient des porteurs sains...  
Enfin je passerai ma première nuit à la maison...  
Quelle joie!

Seulement elle était de courte durée.  
Vers 23h, mon petit neveu vient me réveiller brutalement... mon petit garçon a fait une

crise... Panique... Cris... il ne répondait pas à nos appels... il partait... je le secoue, je verse de l'eau sur lui... rien... je réveille mon frère... mon guerrier des 14 derniers jours... nous démarrons en trombe pour l'hôpital... J'avais oublié de mettre mon pagne dans la panique... c'est mon voisin qui m'a dit de me couvrir en me donnant mes habits récupérés à la va vite... La solidarité!! Une belle valeur que nous avons...  
Nous arrivons à l'hôpital... mon fils a été placé sous respirateur...

Moi qui venait à peine de retrouver une petite joie de vivre... me voilà replongée dans une anxiété terrible...

20 jours d'émotions... je manque de mots...  
Aujourd'hui je peux écrire pour exprimer ma profonde gratitude à tous ceux et celles qui m'ont entourée et soutenue. A ma maman et à mes frères et soeurs, je dis merci... Merci au père de mes enfants qui m'a soutenue tout le long de cette période difficile...

Aujourd'hui nous sommes tous guéris...et nous sommes tous rentrés à la maison...  
Protégez-vous, protégez vos familles. Respectez les gestes barrières...

Je vous en supplie. Le coronavirus sévit et tue. Prenez soins de vous et que les bénédictions soient !Merci infiniment au personnel soignant du centre de traitement d'Allada! Vous êtes magnifiques!



REPUBLIQUE DU BENIN  
MINISTRE DE L'ENERGIE  
DIRECTION GENERALE DE LA SBE  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Cotonou, le 23 JUIN 2020

Bien, il est souhaité que le contrôle avertis l'entrée dans les locaux de la SBE, est de mise et qu'aucun agent dont la présence n'est pas justifiée ne puisse y avoir accès.

L'attaché du présent avis fait des présentes prescriptions, pour la santé de tous les agents de la Société.



- Destinataires :**
- PCA
  - DG
  - Directeur Central
  - Directeur Régional - Chef d'Agence
  - Chef de Service - Chef d'Agence
  - Secrétaire Générale de l'Agence PCA

**NOTE D'INFORMATION N° 195/20/SBE/DG/DRH**

**Objet :** Mesures restrictives dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Dans l'optique de lutter contre la propagation du COVID 19 à l'intérieur du Bénin, le gouvernement béninois et les administrations ont mis en œuvre plusieurs mesures en vue de la protection de la population et des administrés. Ces mesures, notamment le confinement, le télétravail et le travail par rotation ont également été adoptées par notre société pour un service essentiel.

Par le compte rendu du conseil des ministres en date du 06 mai 2020, le gouvernement du Bénin a fait l'option d'adopter la mesure de limitation de la mobilité des personnes en autorisant la levée du cordon sanitaire ainsi que la reprise des cours pour les classes de CM2, les lycées, collèges et les étudiants à l'université pour compter du lundi 11 mai 2020.

Cet assouplissement ne diminue aucunement les risques de contamination et c'est la raison pour laquelle le gouvernement conserve les mesures barrières édictées depuis le début de la crise. La Direction Générale exhorte donc tous les agents confinés à la maison et ceux sur les lieux de travail, à appliquer les mêmes mesures de prudence et de vigilance dans tous les gestes quotidiens et en tous lieux.

Pour ce faire, les gestes barrières spécifiés dans les diverses notes de service prises dans le cadre de la gestion de la crise sont maintenues et le port de masque est obligatoire en tous lieux.

Par ailleurs, en ce qui concerne la SBE, et en vue de la sécurité du personnel, les dispositions de confinement précédemment prises pour empêcher la propagation du virus sur les lieux de travail (confinement, télétravail et travail par rotation) demeurent inchangées.

En outre, chaque direction devra revoir sa planification en fonction des besoins et des tâches incompressibles et procéder ainsi à un réajustement du calendrier de présence au bureau de ses collaborateurs.

**SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE**

Cotonou, le 24 JUIN 2020

**COMMUNIQUE**

**Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'inondation (1<sup>ère</sup> partie)**

La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrisation et d'électrocution se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'inondation. Pour préserver son aimable clientèle de ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Eviter de s'approcher ou de rester sous les poteaux électriques quand il pleut ;
- 2- Eviter de se promener avec un parapluie à bout pointu en métal pendant la pluie ;
- 3- Eviter de rester sous les arbres pendant la pluie ;
- 4- S'éloigner des fils électriques tombés et en informer immédiatement le service dépannage de la SBEE ;
- 5- Ne pas permettre aux enfants de jouer sous une pluie torrentielle ;
- 6- En cas d'électrisation, couper le courant au disjoncteur et appeler les sapeurs pompiers au numéro 118.

La SBEE à votre service 24H / 24 !

**Le Directeur Commercial et de la Clientèle**  
Michel BERGAMIN

**S.B.E.E.**  
Direction Générale

**SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE**

Cotonou, le 24 JUIN 2020

**COMMUNIQUE**

**Sensibilisation sur les mesures de sécurité en saison pluvieuse et en cas d'inondation (2<sup>ème</sup> partie)**

La saison pluvieuse est la période au cours de laquelle les cas d'électrisation et d'électrocution se multiplient, du fait des phénomènes de foudre, d'humidité ou d'inondation. Pour préserver son aimable clientèle de ces accidents, la SBEE porte à la connaissance de tous, les mesures de sécurité suivantes :

- 1- Eviter de manipuler les appareils électriques avec les mains humides, les pieds nus ou dans l'eau ;
- 2- Installer les prises et autres appareils électriques à une bonne hauteur du sol en zone de forte inondation. Cette hauteur doit être supérieure au niveau le plus élevé atteint par les eaux lors des précédentes inondations ;
- 3- En cas de montée des eaux de pluie dans vos concessions au cours d'une inondation, couper l'électricité au disjoncteur ;
- 4- En temps d'orage, éviter l'installation ou la manipulation des antennes de télévision posées sur le toit de votre maison ;
- 5- En cas d'électrisation, couper le courant au disjoncteur et appeler les sapeurs pompiers au numéro 118.

La SBEE à votre service 24H / 24 !

**Le Directeur Commercial et de la Clientèle**  
Michel BERGAMIN

**S.B.E.E.**  
Direction Générale

**Message SBEE COVID-19**

**SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE**

Cotonou, le 23 JUIN 2020

**COMMUNIQUE**

La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique :

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous la menace du COVID 2019. Le Bénin, notre pays n'est pas épargné.

Face à la propagation de la pandémie du virus et pour éviter des risques de contagion, la SBEE, conformément aux décisions du gouvernement, invite sa clientèle à respecter rigoureusement les mesures d'hygiène et de sécurité.

Elle rassure, des dispositions subséquentes prises pour écourter aussi bien sa clientèle, que son personnel au niveau de la Direction Générale, des Directions Régionales et surtout des agences, et autres points d'encaissements sur l'ensemble du territoire national.

La Direction Générale félicite et encourage ses clients à prioriser leurs opérations d'achat de crédit pour compteurs à prépaiement, via les réseaux GSM MOOV et MTN, et à se rapprocher des services de la SBEE et de ses agences en toute quiétude pour le paiement de leurs factures, ou pour d'autres services, dans le respect strict des consignes de distanciation et de rassemblement.

La Direction Générale de la SBEE compte sur sa clientèle pour le respect des consignes sur ses différents sites.

Chaque client compte pour la SBEE. Protégez les autres en nous protégeant. La SBEE des hommes à votre service.

**Le Directeur Général**  
Jacques PARADIS

**S.B.E.E.**  
Direction Générale

**SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE**

Cotonou, le 08 AOUT 2020

**COMMUNIQUE**

La Société Béninoise d'Énergie Électrique communique :

Depuis quelques semaines, le monde entier vit sous cette menace sans précédent, liée à la propagation du COVID 19. Face à cette pandémie, le Gouvernement recommande au peuple béninois le respect strict des mesures d'hygiène. La SBEE ne saurait déroger à ses règles qui sauvent des vies. C'est pourquoi, elle rappelle que les dispositions prises sont toujours en vigueur et exhorter la clientèle, les fournisseurs, le personnel et tout usager, à s'y conformer :

- de respecter des mesures d'hygiène à la Direction Générale, dans les agences et lieux de travail notamment, l'assainissement du système de lavage des mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique,
- de la prise systématique de température,
- de la formation et la sensibilisation des agents d'entretien pour le nettoyage quotidien des espaces et objets divers (poubelles de papiers, boîtes d'ascenseur, corbeille d'ordures, sols, toilettes, etc.)
- de la réduction des réunions physiques au profit des réunions par audio ou vidéo conférence et de télétravail
- de la limitation des accès aux bureaux de la Direction Générale et des agences à ceux pensant exécuter son emploi.

Enfin, et afin d'éviter le contact des factures en cette période de pandémie, la SBEE informe que ses services sont ouverts aux opérations de paiement de factures et que le paiement électronique fonctionne en continu. Elle invite donc ses clients à se rapprocher de ses guichets en toute quiétude où les dispositions sont prises à cet effet.

Protégez vous et protégez les autres pour vaincre ensemble la COVID-19.

La SBEE, à votre service 24H/24.

**Le Directeur Général**  
Jacques PARADIS

**S.B.E.E.**  
Direction Générale

**SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE**

Cotonou, le 01 JUILLET 2020

**NOTE DE SERVICE N° 308-20/SBEE/DG/SG/DC**

**OBJET :** Nouveaux coûts forfaitaires de branchement électrique

Vu les statuts de la SBEE ;  
Vu le décret n°2008-182 du 13 Mai 2008 portant création, attribution organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation de l'Électricité en République du Bénin ;  
Vu l'avis n°2019-011/CNARE du 14 Novembre 2019 relatif à la requête de la SBEE pour la modification de ses conditions tarifaires ;  
Vu la note n°038/PR/ARE/PV/BGP/2020 de l'ARE du 25 Mars 2020 portant application des nouveaux tarifs forfaitaires de branchement ;

Considérant les nécessités de service ;

Le Directeur Général décide :

Dans le cadre de l'actualisation des coûts forfaitaires de branchement à la SBEE, les nouveaux coûts forfaitaires de branchement électriques applicables se présentent comme suit :

Type de branchement	Puissance (KVA)	Intensité (A)	Tarifs et RQAAR (FCFA)	Nouveaux tarifs
2 fils	1-6	5-30	122 752	80000
4 fils	6-30	10-30	211 032	130 000
4 fils	30	45	435 969	300 000
4 fils	33	60	430 969	280 000
4 fils	40	80	436 969	330 000
Additional 2 fils	1-6	5-30	51 167	42 500
Additional 4 fils	6-30	10-30	92 884	65 000

Le Secrétaire Général, le Directeur Commercial et de la Clientèle, le Directeur des Systèmes d'Informations, le Directeur Administratif et Financier, les Directeurs Régionaux, les chefs d'agences, les responsables à divers niveaux sont chargés, chacun en ce qui le concerne de la mise en application sans délai des présentes dispositions.

**Le Directeur Général**  
Jacques PARADIS

**S.B.E.E.**  
Direction Générale

# Le changement pour le christianisme dans l'ère post-corona.



Retournons à la Bible» voix de la Réforme Chrétienne - «La Conférence Mondiale en Ligne» (Online World Conference) s'est tenue du jeudi 25 au samedi 27 juin 2020 avec pour thème «REVENEZ»

A cause de la propagation mondiale du Covid-19, la société et l'économie ont été confrontées à de grandes difficultés, et toute notre vie a changé. D'autant plus que les rassemblements religieux étaient restreints et que l'accès à l'église était difficile, la communauté chrétienne a été confrontée également à une crise. Aujourd'hui, le monde Chrétien a besoin de nouveaux changements tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, depuis les méthodes d'adoration jusqu'aux problèmes des dénominations et des doctrines. Au centre de ce changement se trouve la Conférence des Leaders Chrétiens (CLF -Christian Leaders Fellowship-), une organisation pastorale chrétienne mondiale. La Conférence des Leaders Chrétiens (CLF) a diagnostiqué

que les problèmes que le christianisme rencontre dans la société moderne sont causés par l'éloignement des hommes de la Parole de Dieu, la Bible.

■ La revendication du changement Chrétien En 1517, Martin Luther a ouvert la porte à la Réforme Chrétienne, en insistant sur: «l'Écriture seule, la foi seule, la grâce seule». Il a tiré la sonnette d'alarme contre l'injustice et la corruption du catholicisme romain, l'omniscience et la perversion, et a crié au retour à la Parole de Dieu, la Bible. De nombreux Chrétiens craignent que la société Chrétienne moderne ne soit pas si différente de la réalité de l'époque où Luther a appelé à la Réforme. Avec le déclin et le vieillissement de la population Chrétienne, le nombre d'églises diminue de jour en jour, et beaucoup de gens tournent le dos au Christianisme. Le fait que les chrétiens soient tombés dans une religion dédiée au culte formel et au soulagement personnel est également critiqué, parce que les pasteurs n'en-

seignent ni la foi correcte ni la vie de foi. Tout comme l'église, qui au Moyen-Âge interdisait la lecture de la Bible aux laïcs et vendait les indulgences, la réalité de l'église d'aujourd'hui qui n'enseigne pas la Bible avec exactitude apporte l'ignorance aux chrétiens. Les chrétiens modernes, qui n'ont pas appris la Bible convenablement, n'ont pas d'autre choix que de quitter l'église ou d'être entraînés dans les deux sens par la fausse religion qui prétend être chrétienne. Tout comme Luther a appelé à une réforme fondée sur la Bible, il est temps pour nous de revenir à la Bible une fois de plus. ■ L'objectif de la Conférence des Leaders Chrétiens, «Retournons à la Bible». «La Bible comme le centre, revenons au véritable évangile et à la foi correcte» La Conférence des Leaders Chrétiens (CLF) est une organisation pastorale Chrétienne mondiale et multidénominationnelle établie par des pasteurs du monde entier pour s'unir à la Bible et prêcher le véritable évangile. Depuis son lancement à New York, aux États-Unis, en mars 2017, environ 360 000 pasteurs du monde entier ont rejoint la CLF en trois ans et six mois, et le témoignage de leur changement spirituel renouvelle le monde Chrétien. Au-delà de la langue et de la race, des associations religieuses et des confessions, les pasteurs de la Conférence des Leaders Chrétiens (CLF), qui ont établi la Bible, la Parole de Dieu dans leur cœur, échangent constamment et prennent l'initiative de sauver

les âmes pécheresses en prêchant l'évangile du Christ partout dans le monde. La Conférence des Leaders Chrétiens (CLF) se poursuit régulièrement dans plus de 80 pays chaque année, y compris des conférences internationales telles que la «Conférence Mondiale de la CLF de New York», la «Conférence de la CLF de Hong Kong, Asie» et la «Convention Mondiale de Corée», ou de conférences continentales. Elle ouvre ainsi un lieu d'échange et d'unité pastorale.

■ Pasteur Ock-Soo PARK, Fondateur de la CLF, Ouvre de Nouveaux Horizons dans les Missions Monde.

Le Pasteur Ock Soo PARK, fondateur de la CLF, fondateur de la Mission de la Bonne Nouvelle, est un pasteur actif dans le monde. En mai dernier, le «Séminaire Biblique en Ligne» dirigé par le Pasteur Ock Soo PARK, avait donné un bon exemple avec le changement de mode du culte occasionné par la pandémie du Covid-19, ce qui a été relayé dans 94 pays et a conquis le cœur des chrétiens du monde entier.

Il y a un décalage horaire à Kiribati, une petite nation insulaire du Pacifique Sud, à New York, au Kenya en Afrique et en Espagne du côté de l'Europe, mais avec la Télévision, la radio, les ordinateurs et les smartphones, pères, fils, grands-mères et petits-enfants se sont réunis pour ouvrir la Bible ensemble. Beaucoup de ceux qui ont écouté l'évangile à travers ces séminaires bibliques en ligne, parlent d'une

seule voix en disant que bien qu'ils aient des difficultés avec Covid-19, ils ont retrouvé de l'espoir dans leur cœur.

■ Conférence mondiale CLF en ligne Le jeudi 25 juin, la Conférence Chrétienne en ligne (Christian Leaders Fellowship ou Conférence des Leaders Chrétiens) s'est tenue pendant trois (03) jours pour les dirigeants Chrétiens du monde entier. La «Conférence Mondiale de la CLF» tenue chaque année en Mars à New York a été reprogrammée pour être faite en ligne à cause de la pandémie du Covid-19, et des dirigeants Chrétiens de 90 pays du monde entier y ont assisté malgré le Covid-19. **Le thème de la conférence est «REVENEZ».**

Sur le thème de l'événement, «Un retour «dans lequel tous les Chrétiens et les dirigeants Chrétiens du monde appellent à nouveau le nom de Dieu, «un retour «qui insuffle une nouvelle vie de l'évangile aux familles et aux églises, et à tous dans la société. Un «retour» dans la raison de l'existence d'une véritable église qui apporte les bénédictions de Dieu à tous ; explique un responsable du bureau d'une filiale de la CLF.

En plus des communications du pasteur Ock Soo PARK le

principal conférencier, ce programme a été préparé avec divers modules de cours sur les problèmes des dirigeants Chrétiens et la vision d'une nouvelle mission. Le programme principal de la conférence en ligne peut être regardé gratuitement sur les pages «CLF WCA» de YouTube et «CLF WCA» de Facebook et traduit simultanément en six langues dont le coréen, l'anglais, le français, l'espagnol, le russe et le chinois. Pour plus d'informations, contactez le site Internet de CLF ([www.clf.ac](http://www.clf.ac)) ou appelez la Branche de la CLF au Bénin (+229 9750 7448). Témoignage d'un participant : « Bonsoir je suis le pasteur AHYI Gabriel du Ministère Evangélique Amour de Dieu résidant à Comè. Je rends grâce à Dieu pour la conférence mondiale de la CLF. Durant ces trois (03) jours, j'ai été éclairé en ce qui concerne le péché et le pardon des péchés. Je me culpabilisais et continuais à demander pardon à Dieu pour mes péchés. Mais au cours de ces trois jours, j'ai compris que Christ a effacé nos péchés une fois pour toute à travers l'œuvre qu'il a accompli à la croix. Je rends grâce à Dieu pour la vie de son serviteur le Pasteur PARK, qu'il ne cesse d'utiliser pour éclairer le monde entier. »

